

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMAP L'ANETH 2015

s'est tenue le 25 mars 2015 à 19h sur le lieu de distribution de l'AMAP en présence de l'ensemble du bureau et d'une trentaine d'adhérents ainsi que Paul, JB et Henri.

Ordre du jour :

Bilan 2014

Rapport moral et financier

Approbation des comptes

Renouvellement du bureau pour 2015

Vote de la cotisation d'adhésion 2015

PROCES VERBAL

Bilan 2014

Bref rappel : L'Aneth fonctionne maintenant depuis 6 ans et compte à ce jour,

6 producteurs –fournisseurs :

Paul Maraicher Bio, JB Volailier Bio, Laurence Fromagère chèvre, Henri Pomme Bio et produits dérivés, Elise Agneau à viande, Remi Apiculteur.

75 adhérents

Projets 2014 :

Dépôt des statuts de l'association. Réalisé

Développement d'action avec « Terre de lien ». Non abouti

Rapport moral et financier

La discussion s'est engagée autour d'un questionnaire de satisfaction réalisé auprès des adhérents sur les différents contrats proposés au sein de l'AMAP et grâce à la présence de Paul, JB et d'Henri. Nous les remercions chaleureusement pour leur participation.

Le taux de satisfaction est excellent : 90 à 95% pour chaque producteur, à l'exception de la production de fromage de chèvre.

Maraîchage :

Référente : Elodie Begard

Les paniers sont bien fournis, avec une bonne diversité et une bonne qualité des produits. La transparence et la relation de proximité avec Paul sont très appréciées.

Bémol sur la composition intrinsèque des paniers.

La plupart des adhérents souhaiterait que la taille des paniers soit le reflet d'une quantité encore accrue des légumes de base plus que le recours à la diversité qui est par ailleurs appréciée aussi. Ils considèrent que l'offre actuelle ne permet pas de réaliser un plat pour l'ensemble d'une famille de 4 à 6 personnes.

Paul nous explique qu'il est très complexe pour lui de modifier quelques paramètres de production. Cela impacte trop de modifications sur ses programmes de plantation et rend sa gestion extrêmement complexe. De fait, il lui est difficile de tenir compte des demandes même quand elles sont récurrentes d'une année sur l'autre. Pour autant, Paul va accroître sa production de carottes qu'il juge insuffisante.

Par ailleurs, les investissements ont été importants (le tri-tunnel, des systèmes d'arrosage, de conservation des légumes en fin de saison, technique de production (voile thermique).

Les moyens humains : Paul avec Bertrand son chef de production ont constitué autour eux une bonne équipe qui participera aux livraisons toute la saison prochaine.

N'hésitez pas à aller vers eux lors des distributions et à discuter.

L'an passé, sur demande de l'Aneth, Paul a procédé à la recherche de perchlorates sur sa production. Ce produit « perturbateur endocrinien » n'est pas recherché actuellement dans la

production maraîchère. Les résultats ont montrés que l'ensemble de la production de Paul est exempte de contamination par cette substance hormis : les blettes les épinards et la clétone de cuba. Nous avons procédé à un vote en assemblée générale pour connaître la position des Amapiens concernant la présence de ces légumes dans leur panier. A 25 voix contre 5 les Amapiens refusent la distribution de ces légumes à l'amap de l'Aneth. Cette consultation des adhérents présents à l'AG conforte la position du collègue qui s'était réuni le XX/ XXX dernier. Le collègue refuse fermement la distribution de produit touché par les perchlorales. Paul de son côté va poursuivre leur production, les 5 autres AMAP préférant la diversité au principe de précaution. Paul n'entend pas pour autant trouver une compensation. Ce que nous regrettons. Il s'appuie sur une future publication qui minimise les risques des perchlorates pour justifier sa position.

Cet hiver, Paul a pratiqué les doubles distributions tous les 15 jours. Ce système a été approuvé à l'unanimité.

Globalement, le développement de l'entreprise de Paul est en bonne voie. Ses investissements, la qualité de sa production et la structure de son équipe en témoignent. C'est la preuve que le système court AMAP est une alternative possible pour se nourrir et développer une agriculture locale de qualité. C'est pourquoi, **les coups de mains doivent être maintenus et développés. Nous devons favoriser ces actions avec différents moyens : (feuille d'inscription aux distributions, co-voiturage, pique-nique festif).**

Elodie Begard (référente auprès de Paul) depuis plusieurs années sollicite être relevé de cette fonction rapidement.

Pommes & produits dérivés :

Référent : Philippe Paquereau

La qualité des pommes a été excellemment cette année. Certaines variétés sont particulièrement appréciées et nous aimerions qu'elles soient identifiées aux distributions.

Il y a eu parfois des manques à certaines distributions. Quand cela arrive, il faut remonter l'information immédiatement à Philippe Paquereau (référent auprès d'Henri) pour une action corrective sur la distribution suivante. La qualité gustative du jus de pomme a été remise en cause cette saison. Henri n'a pas de réponse par rapport à cette remarque au regard de la bonne récolte en pomme cette année. Henri nous fait part de son départ à la retraite d'ici un an. A ce jour son exploitation en Bio et pourtant bien diversifiée (125 ha de céréale, 3ha de verger, une unité de compostage, un gîte) est sans repreneur.

Œufs & volailles :

Référentes : Mireille Ross et Agnès Ligot

100% de satisfaction sur les œufs et volailles. Bonne année pour JB avec en sus la construction d'un abattoir sur place. L'inauguration est prévue le 26 Avril et un weekend à la ferme les 30 & 31 Mai. JB élargit son éventail avec des nouveautés dont des rillettes de chapon et Oie. Les pots offerts à dégustation lors de la réunion ont été fort appréciés. Merci à JB

Apiculture Miel :

Référente : Christiane Babault

Les distributions de miel sont suspendues faute de production. Suite à la perte de 50% de ses abeilles, Remi sollicite l'ensemble des Amap qu'il fournit dont l'Aneth pour l'aider dans le rachat d'essaims. Le collègue souhaite avoir des informations complémentaires sur la situation de Rémi pour juger de la pérennité de l'entreprise et de son fonctionnement afin d'apporter l'aide la plus judicieuse possible face aux difficultés que rencontre Rémi. Au vu de ces éléments, l'Aneth est disposée à prendre en charge l'achat de 4 ou 5 essaims, soit une dépense de 400 à 500 €. Christiane Babault prend contact avec Rémi en ce sens. Il existe un plan de

soutien à l'apiculture durable au niveau de l'UE et la réglementation pesticide est en évolution.

Agneaux à viande

Le contrat avec Elise est reconduit pour 2015 malgré l'éloignement d'Elise. Elle est principalement installée sur Toussac.

Les commandes de semi-gros sont à passer auprès d'Olivier Kostyk (réfèrent) qui les centralise. Les livraisons sont réalisées par Elise lors de déplacements groupés sur la région parisienne. Les pièces de viandes sont très bien préparées et conditionnées. Bonne chaîne du froid, bon étiquetage, bonne qualité gustative. N'hésitez pas à profiter de cet excellent circuit d'approvisionnement parfaitement adapté à la consommation familiale.

Fromage de chèvre

Référentes : Catherine Paradis et Karine Lenfant

La collaboration avec Laurence au travers du contrat chèvre n'a pas rencontrée l'approbation des amapiens. Si la qualité gustative n'est pas en cause, la quantité des produits et la régularité des livraisons n'a pas été assurée. Le partenariat avec Laurence souffre d'un manque crucial de communication malgré les sollicitations de Catherine Paradis et Karine Lenfant (référentes fromages) cette année. Nous maintenons le contrat en l'état cette année (prix et nombre de distribution). Karine arrêtant, **Catherine sollicite un nouveau réfèrent pour justement relancer le dialogue avec Laurence** et obtenir des mesures correctives pour satisfaire les attentes légitimes des amapiens. Le contrat 2015 est en ligne et la première distribution aura lieu le 15 Avril.

Point financier avec Olivier

Les statuts de l'association étant déposés, nous allons ouvrir un compte bancaire aux meilleures conditions conte tenu de nos simples besoins (un compte dépôt et un chéquier).

Le solde de l'association est à ce jour de 584 €, brut des cotisations 2014 qui n'ont pour l'instant pas été encaissées faute de compte bancaire ouvert (les chèques sont au nom de l'AMAP L'Aneth) L'adhésion annuelle est de 15€. C'est cette adhésion qui constitue les subsides de l'association.

Il reste quelques adhésions à recueillir pour 2015. Chaque adhérent doit verser sa cotisation auprès d'Olivier Kostyk

Concernant les dépenses, nous prévoyons

-500 € pour l'acquisition d'essaims d'abeilles.

-Nous avons une cotisation à verser au réseau des AMAP d'IDF.

Approbaton des comptes

Le budget 2014 est voté et quitus est donné au trésorier.

Renouvellement du bureau pour 2015

Le bureau est reconstitué suite au vote en assemblée générale et se constitue comme suit :

Président-secrétaire : Agnès Ligot

Trésorier : Olivier Kostyk

Administrateur Informatique : Sébastien Michon et Alain Blant

Le collège est constitué des membres du bureau, des administrateurs et des référents.

Rappel des objectifs de l'AMAP Aneth et de son fonctionnement.

Les référents sont des adhérents qui s'engagent à faciliter le fonctionnement de l'AMAP Aneth en faisant l'interface entre les AMAPIENS et les producteurs. Ils partagent la vision d'une

AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne). Tous les adhérents peuvent être référents. Il suffit d'être coopté par ses pairs. Avis aux bonnes volontés.

**Tous les adhérents doivent assurer au moins 2 à 3 distributions par an.
Toutes les bonnes volontés pour assurer des fonctions de référents sont les bienvenues
Les réunions de collège sont ouvertes à tous les adhérents.**

A 22H30 la séance est levée.

Le Bureau

Nous avons revu Paul mercredi dernier le 29 Avril pour lever certains doutes et divergences apparus lors de l'assemblée générale.

Ainsi, il est convenu avec Paul qu'il s'engage par écrit clairement à:

- ne pas distribuer des produits qui dépasseraient les recommandations en perchlorate.
- a compenser ce manque dans les paniers par d'autres produits.

Cet engagement fera l'objet d'un avenant rédigé par Paul au contrat initial.

Quant à l'aneth, nous nous engageons à:

- battre le rappel pour de nouvelles adhésions en panier légume (entre autre dans le collège et toute aussi largement que possible)
- communiquer le nombre de panier le lundi pour le mercredi au vu de l'imminence de la reprise des distributions.
- avoir un référent pour Paul rapidement,
- Assurer le bon fonctionnement des distributions même quant on n'a pas de contrat légume.
- Les distributions cette année sont avancent à 18h15 jusqu'à 19h 45.

La première distribution de légumes aura lieu Mercredi prochain 6 Mai 2015
A partir de 18h15 jusqu'à 19h 45.